MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction générale
des patrimoines et de
l'architecture

Etienne Barthélemy
ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES

4, rue de la Bourdonnerie
37 210 Rochecorbon
02 47 20 89 68
agence@etiennebarthelemy.com

NIEVRE

NEVERS

CATHEDRALE SAINT-CYR ET SAINTE-JULITTE

CLASSEE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES (LISTE 1862)

RESTAURATION COUVERTURE NEF ET BAS-COTES
APRES INTEMPERIES DU 13/08/2025

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX

JUILLET 2026

MH 101- 102 - 105
RAPPORT DE PRESENTATION

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté
Conservation Régionale des Monuments Historiques
39-41 rue Vannerie 21 000 DIJON

SOMMAIRE

SOMMAIRE 1

FICHE SIGNALETIQUE 2

DESIGNATION ET LOCALISATION 2
PROTECTION 2
STATUT JURIDIQUE 2

CADRE DE LA MISSION 3

MAITRISE D'OUVRAGE 3
MAITRISE D'ŒUVRE 3
OBJET DE L'ETUDE 3

GENERALITE 4

ÉTAT SANITAIRE 6

COUVERTURE 6
CHARPENTE 10

INTERVENTION D'URGENCE 11

PROJET 12

COUVERTURE : 12
CHARPENTE : 12

DESCRIPTION DES INTERVENTIONS 13

INSTALLATIONS DE CHANTIER 13
INTERVENTIONS DE RESTAURATION 14
COUVERTURE EN ARDOISES 14
COUVERTURES EN PLOMB 14
CHARPENTE 14

ESTIMATION PRÉVISIONNELLE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

ESTIMATION PREVISIONNELLE AU STADE DE LA PROGRAMMATION- 11/09/2025 **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
ESTIMATION PREVISIONNELLE APD – 26/02/2026 **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
JUSTIFICATION PLUS-VALUES **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

PHASAGE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

PHASE 1 : VERSANT NORD **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
PHASE 2 : VERSANT SUD **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

SOURCES 14

FICHE SIGNALETIQUE

DESIGNATION ET LOCALISATION

Dénomination : Cathédrale Saint-Cyr et Sainte-Julitte

Localisation : Bourgogne-Franche-Comté ; Nièvre (58) ; Nevers

Parcelle : 000 BP 103
Adresse de la parcelle : Rue du cloître St Cyr - 59 800 Nevers

PROTECTION

Nature et date de protection : Classé MH, classement par liste de 1862

Référence de la notice Mérimée : PA00112936

STATUT JURIDIQUE

Propriété de l'état

CADRE DE LA MISSION

MAITRISE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : l'État, représenté par le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Et par délégation du 1er juin 2018,
La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté, représentée par la directrice régionale des affaires culturelles.

Service chargé du suivi du marché : Conservation Régionale des Monuments Historiques (site de Dijon)

MAITRISE D'ŒUVRE

Maître d'œuvre : Etienne Barthélémy, Architecte en Chef des Monuments Historiques

OBJET DE L'ETUDE

La présente étude porte sur la cathédrale Saint-Cyr et Sainte-Juliette de Nevers. Elle a pour objet le rétablissement du clos et du couvert de la cathédrale, suite aux dégradations des couvertures en ardoises du grand vaisseau après les intempéries survenues le 13 août 2025.

GENERALITE

L'état actuel des couvertures résulte de plusieurs grandes campagnes de restaurations successives.

- **1836-1848 :** Charles Robelin est à l'origine d'une transformation complète du système de couverture préexistant. Il fait le choix de mettre en œuvre des terrasses recouvertes d'asphalte sur les couvertures des bas-côtés et du déambulatoire du chœur. Ces nouvelles couvertures font rapidement l'objet d'infiltrations et seront complétées par un revêtement en ciment de Vassy.
- **1870 - 1902 :** En raison des importants désordres causés par le disfonctionnement des terrasses de Robelin, les architectes Victor Ruprich-Robert, de la Rocque et Darcy, reviennent partiellement à un système de charpente et de toitures en ardoises. Les bas-côtés sont alors couverts par des toitures à une pente et les chapelles de la nef en pavillon. Les couvertures en terrasses sont conservées au nord et au sud en remplaçant l'asphalte par des dalles en Volvic. Puis en 1901-1902, Darcy termine la restauration avec la mise en place de toitures en pavillon des deux chapelles à l'est du porche nord.

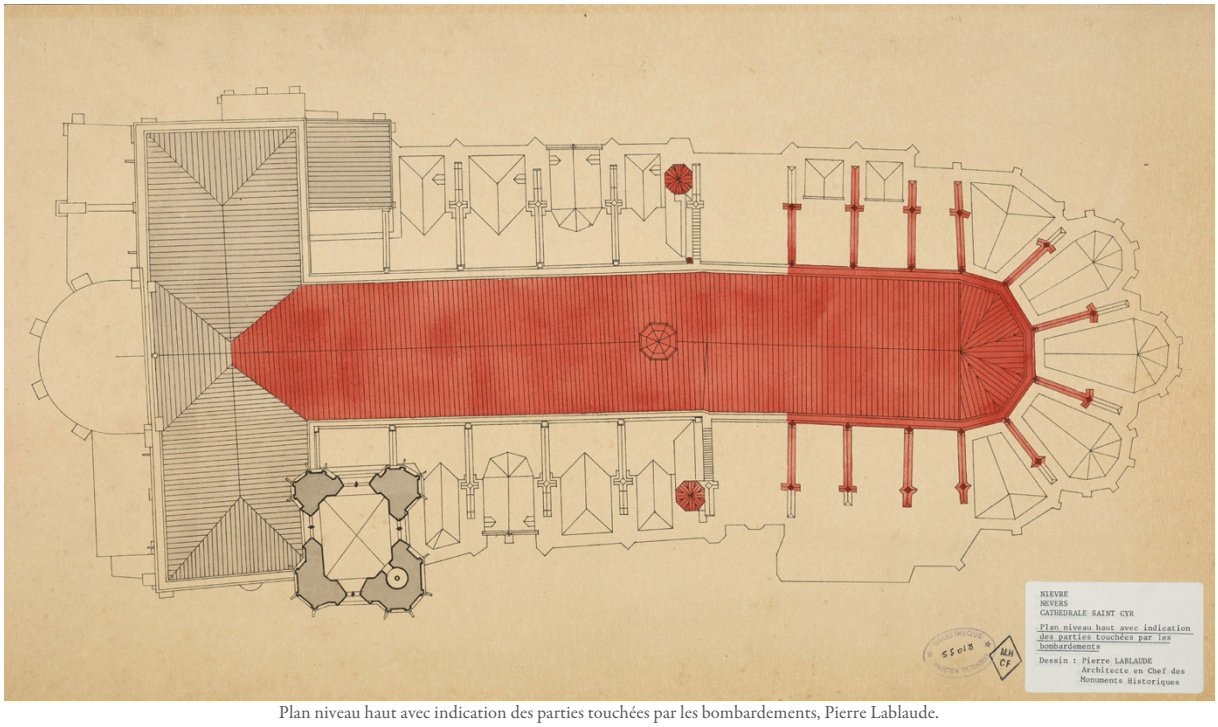
- **1945 – 1968 :** Dans la nuit du 16 au 17 juillet, la ville de Nevers de Nevers est bombardée. L'abside et ses chapelles rayonnantes, ainsi que les travées de la nef qui lui sont contiguës sont extrêmement endommagées. Chauliat et Lablaude prendront en charge le grand chantier de reconstruction de la cathédrale, fidèle à l'état fin XIXe, qui durera plus de 20 ans. On peut supposer que les couvertures de la nef sont entièrement reprises à cette occasion, comme l'indique le plan de couvertures réalisé par Pierre Lablaude, indiquant les parties touchées par le bombardement.

- **1990-2004 :** Bernard Colette et Paul Barnoud restituent les toitures en pavillons des terrasses restantes à l'exception de la terrasse couvrant le portail nord (faux transept).

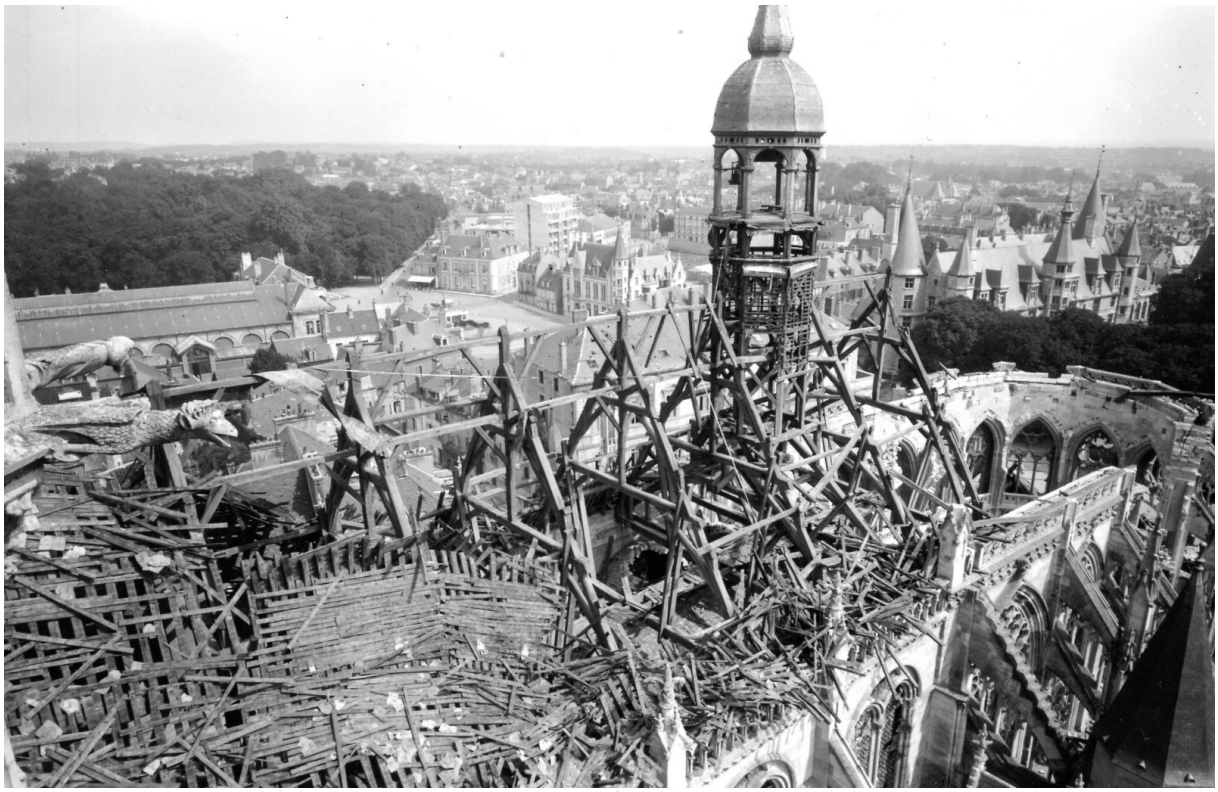
- **2017-2022 :** Restauration des couvertures et façades du chevet gothique et une partie des bas-côtés et chapelles sud par Paul Barnoud et Etienne Barthélemy (cf. pièces graphiques).

SOURCES

Chronologie des travaux de restauration des couvertures des collatéraux et des chapelles latérales de la nef et du chœur (XIXe et XXe siècle) – Étude historique GRAH AL, 1993, dans le cadre de l'étude préalable menée par Bernard Colette.



Plan niveau haut avec indication des parties touchées par les bombardements, Pierre Lablaude.



Cathédrale de Nevers après les bombardements de 1944, fond photographique de la médiathèque du patrimoine.

ÉTAT SANITAIRE

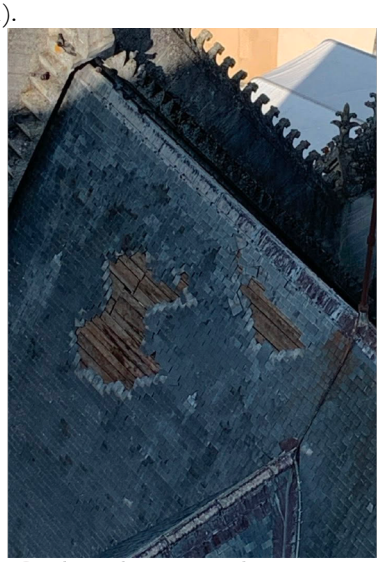
COUVERTURE

La couverture du grand vaisseau, restaurée à la fin des années 1950 (suite au bombardement de 1944), présente un état d'usure normale quoiqu'importante : altération des ardoises, oxydation définitive des clous en fer, usure avancée des ouvrages en plomb, dont les noues à l'intersection avec les bras du transept et les chéneaux en pied de toiture, (en particulier du versant nord). Le support en voliges est également normalement altéré, au point d'être impropre à une repose directe de nouvelles ardoises. La nécessité de reprises importantes et récurrentes de cette couverture par des cordistes, menées par l'UDAP depuis quelques années, témoigne de cet état sanitaire moyen, lié à l'usure normale des matériaux.

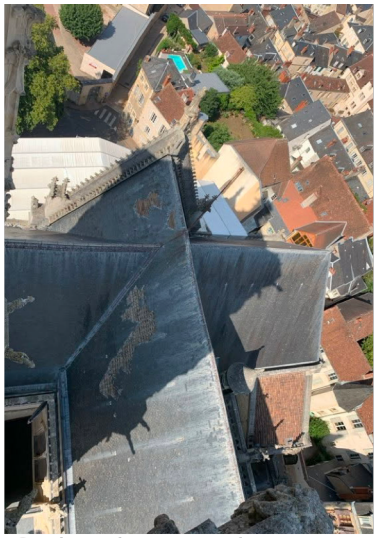
Un violent orage, survenu le 13 août 2025, a occasionné des dégâts rédhibitoires sur la couverture du grand vaisseau de la cathédrale. D'importantes surfaces de couverture en ardoises du versant méridional ont été arrachées, au droit du bras sud du transept.
Au niveau du registre supérieur, les chéneaux à l'égoût des versants nord et sud de la nef ont été endommagés par les ardoises projetées par le vent sur 35m d'Ouest en Est à partir de la croisée du transept jusqu'au niveau de la lanterne.
Au niveau du registre inférieur les tables de plomb récemment restaurées des toitures du collatéral sud (2017-2022), ont été perforées sur une vaste zone s'étendant de la tour Boyer jusqu'aux chapelles du chœur (photos n° 25). Quelques éclats ont également été constatés sur les terrasses du bas-côté nord (photo n°22).
Certaines ardoises des couvertures du registre inférieur ont également été impactées par les chutes de débris, entraînant des casses ponctuelles (photo n°20 et 21).



1 *Photographie transmise par la Maitrise d'ouvrage au lendemain du sinistre.*



2 *Photographie transmise par la Maitrise d'ouvrage au lendemain du sinistre.*



3 *Photographie transmise par la Maitrise d'ouvrage au lendemain du sinistre.*



4 *Ardoises propulsées dans les chéneaux de la nef*

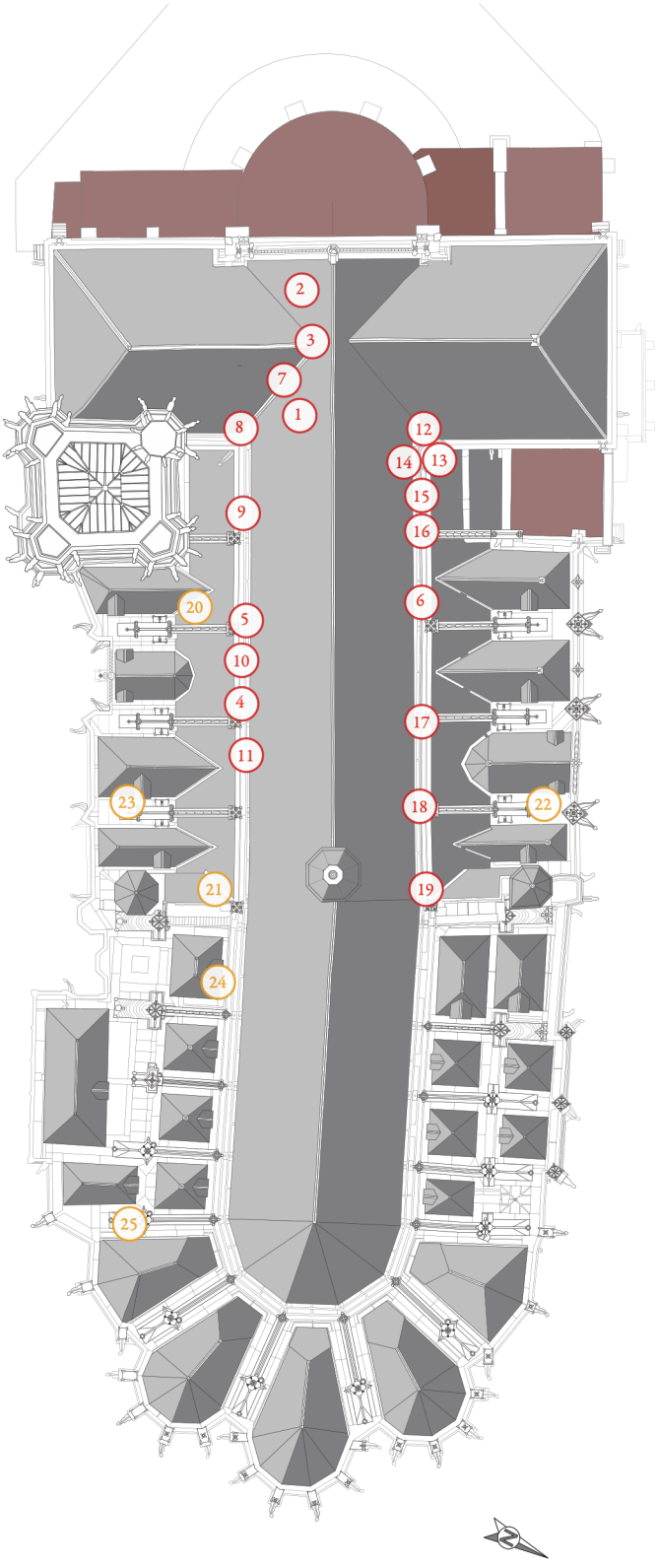


5 *Ardoises propulsées dans les chéneaux de la nef Versant sud*



6 *Ardoises propulsées dans les chéneaux de la nef Versant nord*

Repérage non exhaustif des désordres constatés sur les couvertures.



Légende

1 Registre supérieur

1 Registre inférieur

Les photos sont issues du fond photographique de l'agence Etienne Barthélemy, prises entre le 25 août et le 16 septembre 2025.



8 *Usure avancée de la noue est du transept sud*



9 *Chéneau en plomb entaillé par les chutes d'ardoises*



10 *Multitudes d'impacts dans les chéneaux en plomb*



11 *Bavette en plomb entaillée*



12 *Usure avancée des chéneaux nord de la nef présentant des déchirures*



13 *Usure avancée des chéneaux nord de la nef présentant des impacts.*



14 *Entailles de plusieurs centimètres. Stylo pour repérage d'échelle*



15 *Usure avancée des chéneaux nord de la nef présentant plusieurs impacts.*



16 *Usure avancée des chéneaux nord de la nef présentant plusieurs impacts.*



17 *Usure avancée des chéneaux nord de la nef présentant plusieurs impacts.*



18 *Déchirure du plomb*



19 *Complément ancien d'étanchéité du chéneau nord.*



20 *Couverture en ardoise récemment restaurée ayant été impactée par les chutes d'ardoises*



21 *Couverture en ardoise récemment restaurée ayant été impactée par les chutes d'ardoises*



22 *Impact d'ardoise sur les couvertines neuves du bas-côté sud.*



23 *Impact d'ardoise sur les couvertines neuves du bas-côté sud.*



24 *Impact d'ardoise sur les couvertines des chapelles du chevet gothique.*



25 *Impact d'ardoise sur les couvertines des chapelles du chevet gothique.*

CHARPENTE

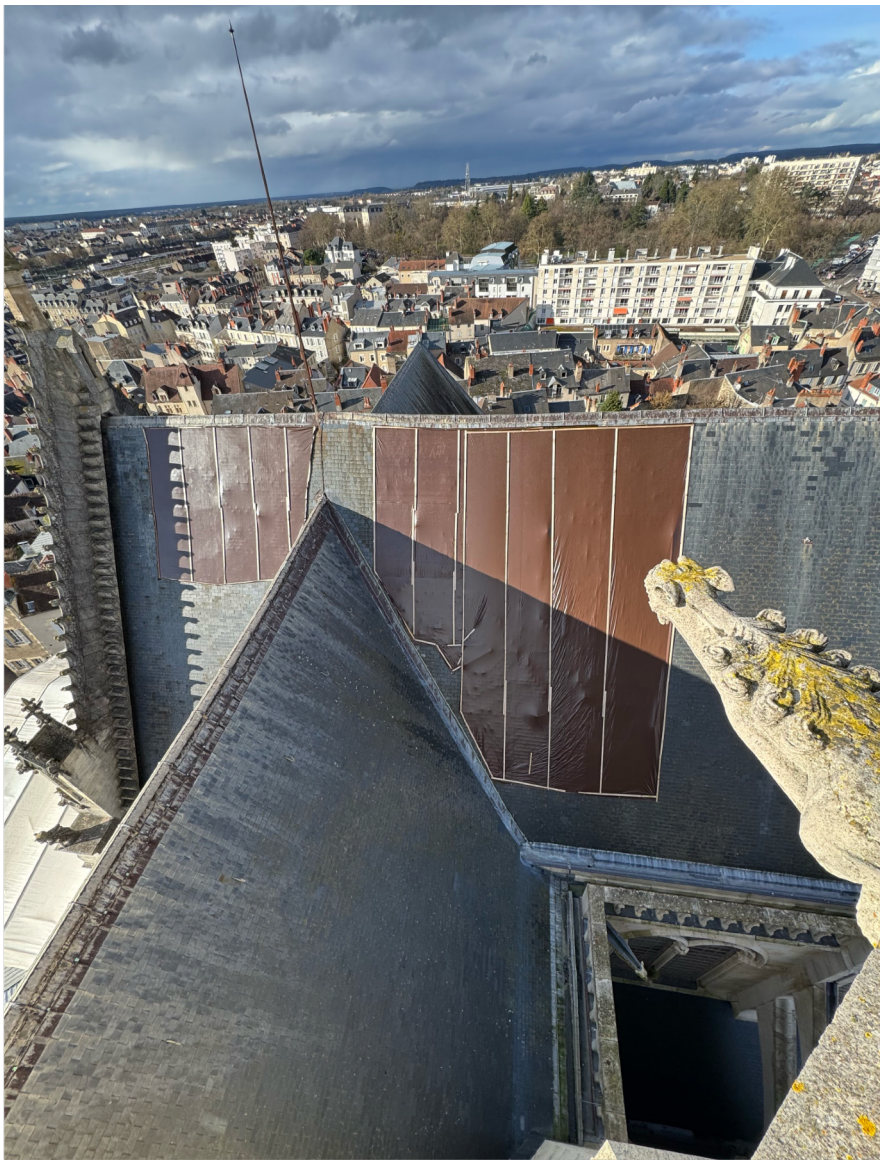
Nos constats sur place ont révélé des taches d'humidité sur deux pannes de la charpente du grand comble au droit des ardoises soufflées. Toutefois, cette zone difficilement accessible ne nous permet pas un constat d'état sanitaire précis. Il conviendra de vérifier ces éléments une fois la couverture provisoire déposée et les moyens d'accès nécessaire mis en œuvre.
Au stade de l'état sanitaire, compte tenu de ces difficultés d'accès, il convient de provisionner un budget de reprise de charpente.



1 *Traces d'humidité sur la charpente au droit des ardoises soufflées par la tempête. Photo prise le 17 février 2026*

INTERVENTION D'URGENCE

Les pans de toiture découverts ont été bâchés provisoirement par des cordistes sous la direction de l'UDAP.
Dans un premier temps, les ardoises cassées accumulées dans chéneaux et descentes d'eau pluviales, ont été évacuées par les cordistes en charge de l'entretien des couvertures de la cathédrale, afin de ne pas les obstruer et permettre un meilleur constat des perforations des plombs. Les couloirs en plomb des arcs boutants ont été débarrassés dans un second temps par des cordistes.
Une première estimation du montant des réparations nécessaires a été faite en septembre 2025 par l'ACMH avant la réalisation de l'étude, pour permettre au Maître d'ouvrage de programmer une intervention de restauration.



7 *Travaux d'urgence : mise en place de bâches provisoires*

PROJET

Le projet consiste en la réparation à l'identique des pans de toiture touchés par la tempête, ainsi que des chéneaux et couloirs en plomb impactés, par les chutes d'ardoises.

La vétusté de la couverture, qui, semble-t-il, date de 1950, justifierait une restauration complète. Le présent projet propose le remplacement à neuf d'éléments ponctuels de couverture endommagés par la tempête, dans l'attente d'un projet global de restauration des couvertures de la nef et du transept.

COUVERTURE :

Les parties de la couverture en ardoises du versant sud de la nef soufflées par les vents seront refaites à neuf à l'identique en ardoises de type *Galiza,* gamme 5A (30x20 cm) fixées au clou en cuivre. Le support en volige sous-jacent, dont l'état d'usure ne permet pas une repose correcte d'ardoises neuves, devra être repris, dito existant en chêne. Cette reprise concerne principalement les voliges altérées par les infiltrations. Des repiquages d'ardoise en recherche devront également être réalisés sur les couvertures neuves des chapelles des bas-côtés au registre inférieur (photos n°20 et 21).

Les noues entre la nef et le bras sud du transept présentent un état d'usure avancé. Une inspection approfondie sera réalisée à la suite de la dépose des dernières ardoises cassées et des bâches en phase projet afin de déterminer leur état sanitaire réel et leur possibilité de conservation dans un soucis d'économie et dans l'attente d'un projet de restauration global des couvertures de la nef et du transept.

Les chéneaux en plomb du registre supérieur, à l'égout des versant nord et sud, sont en fin de vie et ne pourront pas être conservés. Ils présentent des déchirures et des oxydations importantes témoignant d'une usure avancée. De plus, on dénombre de nombreux percements du plomb dû aux impacts d'ardoises. Ces chéneaux seront refaits en plomb à l'identique au nord et au sud sur environ 30 ml, soit une longueur allant de la jonction de la nef avec le bras du transept jusqu'à la lanterne (Cf. planches graphiques). Cette intervention suppose la reprise de trois rangs d'ardoises formant l'égout de ces chéneaux.

Les tables en plomb des couloirs des collatéraux, récemment remplacées à neuf, ont, elles-aussi été percées par les projections de débris. Elles pourront être restaurées en recherche par soudure autogène. La mise en œuvre devra être adaptée aux risques intrinsèques des travaux par points chauds. Un matériau isolant à la chaleur de type *Fermacell* sera ajouté sous les tables à restaurer.

Certains ouvrages en plomb tels que la noue du transept ont été provisionnés dans le cas où leur état sanitaire constaté à la dépose des bâches et couvertures endommagées ne permettrait pas leur conservation.

CHARPENTE :

Peu de désordre ont été constatés sur les charpentes au droit des couvertures endommagées. Il conviendra toutefois de vérifier l'état des pannes, noues et chevrons touchés par les infiltrations après la dépose des bâches et voliges.

L'intervention d'un charpentier pourrait également s'avérer nécessaire en accompagnement du lot couverture, pour réaliser des reprises en recherche suite à la dépose des couvertures des zones concernées par la restauration.

Le montant renseigné pour le lot charpente dans l'estimation représente une provision permettant de couvrir ces reprises si elles s'avéraient nécessaires. Ces reprises devront être réalisées en chêne dans le respect de la charpente existante et dans un souci de préservation de la matière d'origine.

DESCRIPTION DES INTERVENTIONS

INSTALLATIONS DE CHANTIER

Dans un souci d'économie, le chantier peut être organisé en deux phases successives afin de réutiliser les installations de chantier (échafaudage, sapine, clôtures…). Une première phase concernera le versant Sud. Une fois les interventions terminées, les installations seront démontées et remontées au nord pour une deuxième phase de chantier.

L'emprise du périmètre de protection du chantier sera encerclée par des grilles de type Heras. Afin de réduire les risques d'intrusion, les pieds d'échafaudages seront délimités par des palissades en bois de 4 mètres de hauteur surmontés de barbelés avec un portail d'accès. Les installations seront équipées de détecteurs de mouvement.

Des deux côtés, des échafaudages au droit des élévations des chapelles 3 et 19 seront nécessaires pour accéder aux terrasses du registre inférieur et aux chéneaux de la nef. Ces échafaudages devront passer au-dessus les couvertures des chapelles en limitant le plus possible les appuis sur les toitures. Des étaiements des charpentes des bas-côtés seront nécessaires pour reprendre les charges des échafaudages sur ces deux travées.

Ils s'élèveront ensuite le long des élévations de la nef dans la largeur des travées des chapelles. La limitation des appuis sur les toitures obligera des échafaudages avec une surface de plancher importante. Ces surfaces serviront de platelage pour entreposer et façonner les matériaux. Elles seront desservies par des escaliers et des sapines avec treuil.

Des échafaudages suspendus permettront de travailler sur toute la longueur des chéneaux. Ils seront mis en œuvre le long des parapets et suspendus aux charpentes via les passes-cordes du grand comble. La restauration des versants en ardoises se fera à l'aide de chaises et d'échelles de couvreurs.

Les installations seront complétées par la mise en place de caméras thermiques pour une surveillance continue des zones nécessitant des interventions par points chauds.

La base vie sera aménagée dans la cour du chevet roman. Elle comprendra un réfectoire, des sanitaires et des vestiaires.

INTERVENTIONS DE RESTAURATION

COUVERTURE EN ARDOISES

- Dépose, repose des bâches ;
- Dépose en démolition des ardoises cassées ;
- Dépose en démolition des larmiers en plomb en pied de versant, au droit des zones à réparer ;
- Dépose en recherche des voliges des zones à restaurer et des pieds de versants ;
- Fourniture et pose de voliges en chêne de section identique aux existantes ;
- Fourniture et pose de larmiers en plomb en attente ;
- Fourniture, taille et pose au clou en cuivre d'ardoises de type *Galiza*, gamme 5A (30x20cm) ;
- Repiquage en recherche des couvertures des chapelles de la nef et des bas-côtés.

COUVERTURES EN PLOMB

REGISTRE SUPERIEUR

- Dévoiement des eaux pluviales ;
- Dépose des chéneaux en plomb, compris naissances ;
- Nettoyage des fonçures de chéneaux ;
- Façonnage des fonçures (plâtre, papier anglais, ressaut…)
- Fourniture des tables de plomb ;
- Façonnage et pose des tables de plomb ;
- Patine à l'huile ;
- Inspection des noues.

REGISTRE INFERIEUR

- Soulèvement des tables de plomb impactées ;
- Pose d'isolant à la chaleur de type *Fermacell,* sous la zone perforée à boucher ;
- Soudure plomb à l'autogène ;
- Repose des tables de plomb ;
- Finition et patine à l'huile.

CHARPENTE

(Provision, sous réserve des constats réalisés à la dépose des voliges).

- Inspection des pièces de bois (chevrons, pannes) après dépose de la couverture ;
- Greffe voire remplacement en recherche de pièces de bois en chêne ;
- Reprise des fourrures en recherche ;
- Traitement préventif des bois.